



CA Val Parisis (Siren : 200058485)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Beauchamp
Arrondissement	Argenteuil
Département	Val-d'Oise
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	14/12/2015
Date d'effet	01/01/2016

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Yannick BOEDEC

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	271 chaussée Jules César
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	95250 BEAUCHAMP
Téléphone	01 30 26 39 41
Fax	01 30 26 39 52
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	276 313
-----------------------------	---------

Densité moyenne 3 179,30

Périmètre

Nombre total de communes membres : 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
95	Beauchamp (219500519)	8 799
95	Bessancourt (219500600)	7 148
95	Cormeilles-en-Parisis (219501764)	24 147
95	Eaubonne (219502036)	25 514
95	Ermont (219502192)	29 400
95	Franconville (219502523)	36 349
95	Frépillon (219502564)	3 371
95	Herblay-sur-Seine (219503067)	29 614
95	La Frette-sur-Seine (219502572)	4 721
95	Le Plessis-Bouchard (219504917)	8 306
95	Montigny-lès-Cormeilles (219504248)	21 141
95	Pierrelaye (219504883)	8 347
95	Saint-Leu-la-Forêt (219505633)	15 797
95	Sannois (219505823)	27 118
95	Taverny (219506078)	26 541

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 40

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
<i>Compétences facultatives : 1/Ecologie et Qualité de vie : o la lutte contre les graffitis, o la lutte contre les nuisances olfactives industrielles, o les actions de sensibilisation et d'animation sur le thème du développement durable, o la conduite d'actions en faveur de l'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré à vocation communautaire, o l'entretien et la gestion en vue de l'ouverture au public de ceux des bassins de retenue à vocation communautaire, o la préservation et l'aménagement des parcs et massifs forestiers du territoire de l'agglomération contribuant à une ceinture verte dans le sud du département du Val d'Oise : Buttes du Parisis, Bois de Boissy et des Aulnaies, coulées vertes à vocation intercommunale, o la participation à la gestion domaniale de la forêt de Montmorency, pour la partie située sur le périmètre de l'EPCI, afin de veiller à sa préservation, à sa gestion durable, au concours du gestionnaire à la défense contre les inondations, en lien avec la compétence GEMAPI. 2/participation à la gouvernance et à la réalisation de l'opération de</i>

<i>création d'une nouvelle forêt sur la plaine de Pierrelaye-Bessancourt</i>
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT
- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement
- Contribution à la transition énergétique
Sanitaires et social
- Action sociale
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
- Création de zones de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
- Parcs de stationnement
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Infrastructures
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain <i>compétences facultatives : 1/ Création, exploitation et entretien de gares routières au profit des quatre gares routières du territoire : Cormeilles-en-Parisis, Ermont-Eaubonne, Herblay et Montigny-lès-Cormeilles 2/ participation à la gouvernance et à l'aménagement des pôles gares situés sur le territoire</i>
- Eclairage public
- Pistes cyclables
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Elaboration et développement de réseaux de communication électroniques et actions en faveur du développement numérique.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Création, aménagement, gestion et entretien des aires d'accueil des gens du voyage. Substitution au SI pour la création d'une aire d'accueil pour le stationnement des gens du voyage (AP du 13/10/2014).</i>

- Autres

Elaboration du règlement local de publicité intercommunal Espaces verts : conduite d'actions communes pr l'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré, dont les équipements permettant l'ouverture au public des bassins de retenue

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
95	SM pour l'aménagement de la plaine de Pierrelaye, Bessancourt autour d'un projet de nouvelle forêt (200046084)	SM ouvert	230 931
95	SI d'assainissement de la vallée de l'Oise Sud (SIAVOS) (200078988)	SM fermé	26 294
95	SM pour la collecte et le traitement des déchets de la vallée de Montmorency dénommé Syndicat Émeraude (259502367)	SM fermé	281 492
95	SM d'assainissement de la région d'Enghien les Bains (SIARE) (259500197)	SM fermé	340 513
95	SM Tri-Action (259501211)	SM fermé	116 555
75	Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) (257500017)	SM fermé	5 395 985
95	SMO Val-d'Oise Numérique (200050722)	SM ouvert	892 378
95	SM pour la valorisation des déchets ménagers dénommé Azur (259500023)	SM fermé	170 148

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)